



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1/ Nos prestations

Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. De 1 à 6 personnes maximum par emplacement.

Le forfait comprend l'emplacement pour deux personnes, votre installation (tente, caravane ou camping-car), votre véhicule, et l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Les frais annexes (électricité, personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques, location de réfrigérateur,...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

Arrivée : A partir de 12h00.

Départ : Avant 10h00

L'hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes (suivant la capacité de l'hébergement), eau, gaz, électricité, un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, animations et sanitaires.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Arrivée : De 16h00 à 19h00. Pour toute arrivée, en dehors de ces horaires, merci de nous prévenir au 06 66 45 32 50 pour connaître la procédure.

Départ : Avant 10h.

Vos souhaits pour un emplacement ou un hébergement précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée ou au moment de votre réservation.

Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Suppléments

Quelle que soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Nos tarifs TTC n'incluent pas la taxe de séjour.

La taxe de séjour est facturée simultanément avec votre hébergement. Elle est payable aux mêmes échéances de règlement. Elle est non modifiable et non remboursable à votre arrivée sur le site.

2/ Règlement du séjour

Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants :

Chèque bancaire et chèque postal français, chèque vacances, espèces, carte bancaire, virement bancaire.

Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour,
- 10 Euros de frais de dossier, pour les séjours supérieurs ou égaux à 7 nuitées
- la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)



Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation de réservation émise par le camping.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé. Nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

3/ Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement et par carte bancaire ou par virement.

4/ Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la partie du séjour non effectuée.

5/ Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement ou emplacement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

6/ Annulation

Du fait de l'acheteur

Toute annulation doit être notifiée par courrier avec accusé de réception, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping.
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de dossier, et de la cotisation d'assurance sont conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Le camping La Plage vous offre une assurance Annulation et Interruption dans votre contrat de location. Notre partenaire « Campeze Couvert » s'engage à rembourser tout ou partie du séjour à nos vacanciers.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponible sur le site www.campez-couvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Du fait du camping

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par e-mail ou lettre recommandée puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.



7/ Dépôt de garantie

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 300 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué sous huitaine à compter de votre départ.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Le camping se réserve aussi le droit de déduire la somme de 100 euros pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8/ Mineurs

Les mineurs de plus de 16 ans non accompagnés de leurs parents sont acceptés dans le camping avec autorisation parentale.

9/ Animaux

En règle générale, les chiens et les chats exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans le camping avec un supplément (voir tarifs).

Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping d'accueil. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

10/ Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 15 jours suivant votre séjour.

11/ Médiation

Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping « La Plage ». Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : www.medicys.fr

- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris